

archevêque de Lyon, Amolon, n'eut guère moins à gémir que son illustre prédécesseur des dommages que la religion du Christ avait à souffrir du fait des Juifs (13).

---

donné ses soins, fut accusé de lui avoir fait prendre du poison dans une potion : *Carolus vero febre correptus, pulverem bibit quem sibi nimium dilectus et credulus medicus suus Judæus nomine Sedechias, transmisit, ut ea potione a febre liberaretur, insanabili veneno hausto, inter manus portantium transito monte Cinisio, perveniens ad locum qui Brios dicitur, misit pro Richilde quæ erat apud Moriennam ut ad eum veniret, sicut et fecit. Et undecimo die post venenum haustum in vilissimo tugurio mortuus est...* Des soldats furent chargés de porter le corps de l'empereur à Saint-Denis où il avait manifesté le désir d'être inhumé. Mais, bien que le cadavre eût été embaumé et enfermé dans un tonneau à vin enduit de poix et recouvert de peau, il s'en dégageait une odeur si fétide que les soldats n'eurent pas le courage de le porter plus loin que Nantua où ils l'enterrent *cum ipsd tonna* dans le monastère occupé par des religieux du diocèse de Lyon. V. *Annales de Saint-Bertin*, édit. Dehaisnes, p. 258 et *Cartulaire de Saint-Bertin*, p. 126. Les *Annales de Saint-Vaast*, 1877, attribuent aussi la mort de Charles le Chauve à ce qu'il avait été *a quodam Sedechid judeo potionatus*. « Accident assez ordinaire, observe Mezerai, aux grands qui se servent de pareilles gens ».

(13) Lettre d'Amolon, archevêque de Lyon à un évêque du royaume de Charles le Chauve. « Plein d'horreur pour l'impiété judaïque, et voulant soustraire à sa contagion le peuple chrétien dont nous avons la charge, nous avons proclamé publiquement une fois, une seconde fois et une troisième fois, que tous les fidèles, pour se conformer aux lois de l'Eglise, devaient se séparer de la société des Juifs, refuser de les servir, soit dans notre cité, soit dans les villages et à la campagne, les laisser faire et se procurer ce qui leur est nécessaire par le moyen des esclaves païens, éviter enfin toute communauté avec eux dans le boire et le manger, pour ne contracter aucune souillure. Si j'ai pris ces mesures sévères afin de détruire jusqu'à la racine un mal invétéré, c'est que j'ai voulu avec l'aide de Dieu, imiter le bon exemple du pieux pasteur qui fut mon prédécesseur et mon maître ; car alors un peu de tranquillité régnait encore dans le royaume, cet homme si approuvé et